

Le harem linguistique de la France.

Par Olivier Milhaud. Le 1 juin 2006

■ Qu'il est difficile de faire un atlas de la francophonie ! Rien n'est plus performatif que l'espace francophone. Prononcez le mot francophonie et vous tirez du néant un espace linguistique. Prêtez attention à sa formalisation institutionnelle et vous mêlez un espace colonial hérité à un espace géopolitique qui se construit. Les auteurs de cet *Atlas mondial de la francophonie* — Ariane Poissonnier, journaliste à RFI, Gérard Sournia, géographe, et Fabrice Le Goff, cartographe — optent pour une approche thématiquement très large et géographiquement internationale de la francophonie. Ils sont ainsi fidèles à la transformation récente de la Francophonie institutionnelle, qui élargit son champ du culturel au politique, comme le rappelle le sous-titre.

L'archipel francophone.

L'avant-propos envisage la francophonie comme un « archipel francophone », et précise que « plusieurs cartes se superposent pour en définir le périmètre dans l'espace global de la planète, sur les cinq continents » (p. 4). La carte institutionnelle (la Francophonie avec un F majuscule) est assurément la plus lisible, bien territorialisée, avec 53 États et gouvernements membres et dix pays observateurs. Au total, cet espace regroupe 710 millions d'individus, riches ou très pauvres, qui sont loin de tous parler français. À défaut d'être francophones, leurs gouvernements sont francophiles.

La carte linguistique est de fait plus réduite : seuls 29 pays ont le français comme langue officielle. Quant aux locuteurs francophones, on n'en compte que 175 millions à travers le monde. On regrettera qu'aucune carte des locuteurs ne soit offerte par cet atlas qui se contente de cartes en plages de couleur élaborées selon un maillage territorial. La superficie du Canada assure alors une présence francophone jusqu'au cercle polaire et ferait presque croire que les 11 millions de francophones nord-américains surpassent les 70 millions d'Africains qui maîtrisent le français. Et comme l'un des pays qui comptent le plus de francophones sur la planète — l'Algérie — n'appartient pas à la Francophonie institutionnelle, trop de cartes le délaissent. L'atlas n'offre pas assez de cartes de la francophonie linguistique, privilégiant infiniment plus les cartes de la Francophonie institutionnelle.

La dernière composante de l'archipel, la carte politique et culturelle, est encore moins lisible. Reprend-elle la carte institutionnelle (pays membres et observateurs) ? Couvre-t-elle l'ensemble des espaces peuplés de locuteurs francophones ? Ou est-elle une carte de sociétés civiles se

reconnaissant dans la promotion de la diversité culturelle et l'État de droit ? À en croire l'avant-propos, cette carte politique et culturelle serait « marquée tout à la fois par l'hétérogénéité des gouvernements et des régimes qui la composent et par leur commune adhésion à un corpus de règles et de valeurs, dans le respect des principes universels comme des formes les plus variées d'expression de la démocratie » (p. 4). Sans doute le manque de lisibilité de la carte se nourrit des ambiguïtés inévitables de la francophonie. La France s'appuie sur la Francophonie institutionnelle pour plaider la cause de la diversité culturelle à l'Unesco, et s'allier avec les espaces hispanophones et lusophones pour contrer l'anglo-américanisation tant redoutée. Mais elle refuse dans le même temps d'appliquer la charte européenne de langues régionales ou minoritaires sur son sol. La diversité culturelle est envisagée à une échelle internationale, mais l'uniformité linguistique reste de mise à l'échelle nationale.

Quant à la commune adhésion aux principes démocratiques, l'atlas propose habilement une carte sur « les pays francophones et la représentativité des instances [politiques]» (p. 71). La légende évite ainsi le terme de « dictatures » et lui préfère « pays où les représentations nationales et locales ne sont pas soumises au suffrage universel ». Naturellement le Laos, le Viêt-Nam, la République démocratique du Congo, la Mauritanie ou la Tunisie ont tous signé la déclaration de Bamako, reprise au sommet francophone de Beyrouth en 2002 : « Francophonie et démocratie sont indissociables », la Francophonie étant peu avare de bonnes intentions comme le rappellent les nombreuses citations qui illustrent l'ouvrage. Les auteurs de l'atlas ne sont pas pour autant naïfs et précisent que l'intérêt d'une telle dimension politique de la Francophonie est d'impulser une dynamique d'encouragement à la démocratisation et de faire de la Francophonie un acteur politique à part entière sur la scène internationale. Cette carte politique et culturelle recoupe alors celle de la Francophonie institutionnelle.

Un hymne à la Francophonie.

Dans une première partie (pp. 8-25), l'atlas s'intéresse à la construction de la Francophonie institutionnelle, depuis le souhait des anciens colonisés à la fin des années 1960 jusqu'à la réforme de novembre 2005 qui fait de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) une organisation intergouvernementale unique. Des biographies dithyrambiques des « pères fondateurs » de la Francophonie — Léopold Sédar Senghor le Franco-Sénégalais, inventeur de ce « Commonwealth à la française », Habib Bourguiba le Tunisien, Hamani Diori le Nigérien, Charles Hérou le Libanais, Norodom Sihanouk le Cambodgien — sont d'ailleurs proposées en fin d'ouvrage (pp. 72-73). La première partie de l'atlas souligne aussi que la Francophonie n'avait rien de néocolonial, à l'origine, et que le déclin de la langue française dans le monde est plus relatif qu'absolu, en dépit des angoisses identitaires des Français. S'il n'est pas toujours possible de s'y retrouver dans la pléiade d'institutions liées à la Francophonie, l'atlas offre une présentation institutionnelle plutôt claire pp. 20-21 et un index des sigles fort utile. La multitude de sigles fait indirectement comprendre pourquoi certains dénoncent une gabegie de moyens, que les auteurs n'évoquent pas. À la lumière des cartes et des graphiques, la France tient assurément le nerf de la guerre (40% du budget total de la Francophonie, [et, précisons, 80% du budget des opérateurs directs]). Par ailleurs, six des onze implantations institutionnelles francophones sont localisées dans l'hexagone. Le monde résolument multipolaire tant promu par la Francophonie se conçoit plus à l'échelle de la planète entière comme critique de la domination américaine, qu'à celle de l'OIF, où la France contrôle le pouvoir et polarise les institutions.

Dans une deuxième partie, intitulée « une culture d'unité dans le respect des diversités » (pp.

26-47), l'atlas souligne la diversité culturelle et linguistique de certains pays comme le Canada, le Liban, l'île Maurice, la Suisse ou le Cameroun, et comment la Francophonie a lutté pour faire adopter à l'Unesco une convention plus ou moins contraignante sur la diversité et l'exception culturelles. Rappelant que « la politique de francisation totale issue de l'aventure coloniale a été un frein à l'éducation pour tous » (p. 33), l'atlas n'évoque pas les langues de France et la situation de l'outre-mer français qui fonctionne toujours selon ce schéma colonial (pour la plupart des Guyanais, le français n'est pas leur langue maternelle ni même d'usage, mais elle est celle de la République et de leurs professeurs...). Les pages sur l'enseignement du français évoquent l'action des groupements francophones, mais plus encore la puissance des instances *françaises* et du réseau culturel *français* à l'étranger. On regrettera cependant que les pages sur les médias francophones n'expliquent pas pourquoi la France cherche tant à créer une chaîne *française* d'information internationale, « capable de rivaliser avec la BBC ou CNN », au lieu de s'appuyer sur les réseaux médiatiques francophones déjà existants et favoriser ainsi sa politique de partenariat au profit de la diversité. S'agit-il d'offrir « une vision française de la culture » (p. 34), plutôt qu'une vision francophone ? On s'étonnera aussi qu'une seule double page (pp. 42-43) soit consacrée au monde du livre et des lettres et qu'il n'y ait pas de conférence ministérielle permanente des ministres francophones de la culture, alors qu'il en existe pour les ministres de l'Éducation et pour les ministres de la Jeunesse et des Sports. La culture est-elle réellement la priorité de la Francophonie ? Assurément, si l'on en croit la double page sur les enjeux *économiques* de la culture, qui souligne combien la Francophonie entend « créer les conditions les plus aptes à favoriser l'expression culturelle » par divers moyens : « renforcer le respect et la protection des droits des créateurs ; favoriser l'implication du secteur privé dans le financement de la culture », « lutte contre la piraterie [*sic*] », *etc.* (p. 47).

La dernière partie de l'atlas (pp. 48-71) s'intitule « un espace de solidarité au service du développement ». L'hétérogénéité des pays francophones est frappante entre le Luxembourg et Haïti, la Suisse et le Tchad, le Canada et le Mali. Les auteurs reconnaissent que la Francophonie a peu de ressources et offre une solidarité de savoirs plus que de moyens (aider à trouver des financements internationaux ou bilatéraux grâce à des formulaires explicatifs rédigés en français par exemple). Les pays du Sud sont invités à mieux ouvrir leurs marchés à leurs autres partenaires francophones, et à n'envoyer dans les pays du Nord que des migrants francophones et qualifiés. Consciente de la fuite de cerveaux qu'entraîne une telle politique des États francophones du Nord, la Francophonie entend aussi participer, dans la mesure de ses moyens, à des programmes sanitaires, éducatifs, environnementaux, universitaires, au Sud. L'OIF n'hésite pas à passer des partenariats avec une soixantaine d'associations non gouvernementales et de la société civile qui ont une thématique liée à la francophonie. Tout un travail en réseau, s'appuyant aussi sur une coopération institutionnelle décentralisée entre collectivités locales francophones, souligne la vitalité de cette francophonie *bottom up*. La promotion de la démocratie et des droits de l'homme se fait, quant à elle, plus par les biais institutionnels de coopération juridique, d'envoi d'observateurs électoraux (malheureusement critiqués pour leur soutien quasi systématique aux pouvoirs en place, aurait-il fallu préciser) et de médiateurs dans les conflits.

Du rôle positif de la colonisation ?

Le français est, des langues coloniales, celle qui a le moins conquis de locuteurs. On compte en effet cinq fois plus d'anglophones, quatre fois plus d'hispanophones et deux fois plus de lusophones que de francophones ; le chinois et le hindi caracolant en tête du palmarès des langues du monde. L'atlas précise toutefois que les francophones sont « avec les anglophones, les seuls

présents sur tous les continents » (p. 13). Ce qui appelle deux remarques : d'une part la présence francophone en Asie et en Océanie est particulièrement résiduelle ; d'autre part ce raisonnement par continents repose encore une fois sur une grille officielle (États membres, États observateurs, États où le français est langue officielle, administrative ou d'enseignement). Or, si l'on tient compte des mouvements migratoires, le chinois aussi est présent sur tous les continents. Mais faute d'une cartographie en points représentant les locuteurs plutôt qu'une cartographie selon des maillages étatiques, ces dimensions n'apparaissent pas.

Certes, l'atlas prend soin de rappeler le discours de Stélio Farandjis, ancien secrétaire général du Haut Conseil de la Francophonie, en 2000, pour qui ceux qui parlent de la francophonie comme « d'un cache-sexe de l'époque coloniale se trompent rigoureusement : *primo*, le mot n'est jamais utilisé pendant la période coloniale ; *secundo*, l'on ne justifie jamais la colonisation par la francophonie, alors qu'on la justifie par différentes raisons (la civilisation, le christianisme, le commerce, *etc.*) ; *tertio*, la colonisation ne francophonise pas. À la fin de la période coloniale française, les gens francophonisés étaient une infime minorité » (p. 9).

Il est très étonnant que les auteurs de l'atlas aient oublié de rappeler que si le mot francophonie a bien été inventé par Onésime Reclus en 1880, c'était justement en pleine période coloniale et dans un ouvrage au titre éloquent : *France, Algérie, colonies*. Stélio Farandjis ne devait pas avoir connaissance des discours de Jaurès pour qui la langue est « l'instrument nécessaire de la colonisation ». Et il devait sans doute ignorer aussi le fait que les pays catalogués comme francophones, et cartographiés comme tels, regroupent des gens qui ne veulent ni ne pensent cette identité. Onésime Reclus (1917, p. 116) pouvait déclarer « dès qu'une langue a "coagulé" un peuple, tous les éléments "raciaux" de ce peuple se subordonnent à cette langue. C'est dans ce sens qu'on a dit : la langue fait le peuple (*lingua gentem facit*) ». Ce qui revient justement à imposer une identité de l'extérieur. Comme l'écrivait le Béninois Guy Ossito Midiohouan : « il suffit, pour être considéré comme "francophone", que vous soyez d'un pays "où l'on parle le français", même si, personnellement, vous ne pratiquez pas cette langue. Votre pays est "francophone", même si 90% de sa population ignore le français. Vous avez beau dénoncer l'idéologie francophone, vous êtes un chantre de la francophonie dès l'instant où vous vous exprimez à peu près correctement en français. On entre en francophonie comme dans un parti unique. Nul n'a besoin de votre avis, c'est comme ça ! [...] Nous voilà à jamais enfermés dans l'enclos du français. Plus aucune possibilité de nous définir par rapport à nous-mêmes. Pour aller vers les autres, comme pour venir à nous, la francophonie est un passage obligé. Elle est notre présent et notre avenir » (Midiohouan, 2000, p. 3).

L'ouvrage s'achève sur une recension des sites web concernant la francophonie et qui sont des sites institutionnels pour la plupart, et sur une bibliographie qui oublie curieusement le rapport Tavernier (2000) sur la francophonie, les travaux de Ager (1996, 1999) et tout autre perspective critique (Léger 1987, Beti 1988, Midiohouan 2000). Les auteurs offrent aussi un glossaire de presque 180 mots et expressions francophones. Curieusement, seuls une trentaine viennent d'Afrique contre 140 qui viennent du Nord (Québec surtout, mais aussi Belgique, Luxembourg, Suisse) ! Le français du Nord est-il d'un plus grand intérêt que le français des francophones du Sud, pourtant infiniment plus nombreux ? S'insère dans le glossaire une dizaine d'expressions venues de La Réunion. Et là, un malaise surgit : ces expressions de la Réunion (argent-braguette pour allocations familiales par exemple) viennent d'un français parlé en France. Comment se fait-il alors qu'on ne trouve pas des expressions françaises hexagonales ? N'y a-t-il pas là l'évidence pressentie tout au long des discours sur la francophonie : les francophones, ce sont les autres, tous ceux qui ne sont pas Français de métropole ? Comme l'écrivait Amin Maalouf (*Le Monde*, 10 mars

2006) « si le mot [francophone] qui devait signifier “nous tous” a fini par signifier “eux”, “les étrangers”, c’est — ne nous voilons pas la face ! — parce que la société française d’aujourd’hui est en train de devenir une machine à exclure, une machine à fabriquer des étrangers en son propre sein ».

L’ensemble de l’atlas est agréable à lire, mais un peu trop candide. Il mentionne parfois honnêtement les limites de la Francophonie institutionnelle, mais peine à interroger l’ambiguïté de la notion. Entre les discours d’universalisme et de diversité, se cachent des pratiques d’exclusion et des rapports de force économiques, des ambitions politiques de maintien d’un poids linguistique et d’une suprématie culturelle, des ambiguïtés même d’espaces difficiles à cerner justement parce qu’ils consistent en des projections d’identités non choisies et parfois refusées comme le rappelait Midiouhan.

Ce n’est rien de moins que l’universalité tant célébrée de la francophonie, tout comme celle de la cartographie ainsi illustrée, qui sont en jeu. Ne pas proposer d’autres modes de représentation qu’une projection Mercator francocentrée, avec des mailles étatiques à longueur de cartes pose problème pour l’atlas d’une francophonie qui se veut chantre de la diversité des visions du monde. Comme le rappelait le Camerounais Ambroise Kom (2000) : « nous savons aujourd’hui combien l’universel est étroitement lié à l’ethnocentrisme et combien ceux qui nous ont vendu cher les valeurs de l’universel ont le plus souvent érigé leurs propres valeurs, pour ne pas dire leurs fantasmes, en système universel. Ainsi, Senghor aura consacré l’essentiel de son activité intellectuelle à promouvoir ce qu’il a appelé Civilisation de l’Universel. Mais à y regarder de près, on se rend aisément compte que le poète-président fut simplement victime de la supercherie de ses maîtres qui faisaient l’apologie de l’universel, simplement pour camoufler la promotion des valeurs ethnocentriques, question d’être à leur aise en tout temps et en tout lieu, une fois leur vision du monde devenue la vision du monde par excellence. Le mal est d’autant plus profond que de nombreux Africains, sans doute moins célèbres que Senghor mais pas nécessairement moins doués, passent aussi le plus clair de leur temps à se regarder dans le miroir de ceux-là mêmes qui nous ont imposé leur manière d’être dans pratiquement tous les domaines de la vie sous prétexte d’un universalisme qui faisait bien leur affaire ». Cet *Atlas mondial de la Francophonie* est décidément bien trop lisse.

Ariane Poissonnier et Gérard Sournia, *Atlas mondial de la Francophonie : du culturel au politique*, Paris, Autrement, 2006. 79 pages. 15 euros.

Bibliographie

Dennis Ager, *Francophonie in the 1990s. Problems and Opportunities*, Clevedon, Multilingual Matters Limited, 1996.

Dennis Ager, *Identity, insecurity and image. France and language*, Clevedon, Multilingual Matters Limited, 1999.

Mongo Beti, « Seigneur, délivre-nous de la francophonie », *Peuples noirs-Peuples africains*, n°59-62, 1988.

Ambroise Kom, « [Knowledge and legitimation](#) », *Mots pluriels*, n°14, juin 2000.

Jean-Marc Léger, *Francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*, Hurtubise/Nathan, Montréal/ Paris,

1987.

Guy Ossito Midiohouan, « Knowledge and alienation in the French-speaking world », *Mots pluriels*, n°14, juin 2000.

Onésime Reclus, *Un grand destin commence*, Paris, La Renaissance du Livre, 1917.

Yves Tavernier, *Rapport d'information sur les moyens et les structures de diffusion de la francophonie*, n°2592, 2000, Paris, Librairies-Imprimeries réunies.

Article mis en ligne le jeudi 1 juin 2006 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Olivier Milhaud, «Le harem linguistique de la France. », *EspacesTemps.net*, Livres, 01.06.2006
<https://www.espacestems.net/articles/le-harem-linguistique-de-la-france/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.